

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 11611:2015

### **Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes (ISO 11611:2015)**

Schutzkleidung für Schweißen und  
verwandte Verfahren (ISO 11611:2015)

Protective clothing for use in welding and  
allied processes (ISO 11611:2015)

07/2015



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 11611:2015 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 11611:2015.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 13.340.10; 25.160.01

Version Française

## Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes (ISO 11611:2015)

Schutzkleidung für das Schweißen und verwandte  
Verfahren (ISO 11611:2015)

Protective clothing for use in welding and allied processes  
(ISO 11611:2015)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 19 juin 2015.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

## Sommaire

Page

Avant-propos européen .....	3
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686/CEE .....	4

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 11611:2015) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 94 "Sécurité individuelle - Vêtements et équipements de protection" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2016, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2016.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la Directive UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

### Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 11611:2015 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 11611:2015 sans aucune modification.

## Annexe ZA (informative)

### Relation entre la présente norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686/CEE

La présente Norme européenne a été élaborée dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association Européenne de Libre Échange afin d'offrir un moyen de se conformer aux exigences essentielles de la Directive Nouvelle approche 89/686/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux équipements de protection individuelle.

Une fois la présente norme citée au Journal Officiel de l'Union Européenne au titre de ladite Directive et dès sa reprise en norme nationale dans au moins un État membre, la conformité aux articles normatifs de cette norme indiqués dans le Tableau ZA.1 confère, dans les limites du domaine d'application de la norme, présomption de conformité aux exigences essentielles applicables de ladite Directive et de la réglementation AELE associée.

**Tableau ZA.1**

Articles/ paragraphe(s) de la présente Norme européenne	Exigence essentielle (Directive UE 89/686/CEE, Annexe II)	Remarques/notes
4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7, 6.6, 6.10 et 6.11	1.2.1 Absence de risques et autres facteurs de nuisance «autogènes»	
4.4	1.3.1 Adaptation des EPI à la morphologie de l'utilisateur	
5.2, 8	1.4 Notice d'information du fabricant	
5.3	2.4 EPI sujet à un vieillissement	
6.2, 6.3, 6.4 et 6.5	1.3.2 Légèreté et solidité de construction	
6.7, 6.8, 6.9	Protection contre la chaleur et/ou l'incendie 3.6.1 Matériaux constitutifs et autres composants des EPI	
6.8, 6.9	Protection contre la chaleur et/ou l'incendie 3.6.2 EPI complets, prêts à l'usage	
6.1, 6.8, 6.9	1.1.2.2 Classes de protection appropriées à différents niveaux d'un risque	
7	2.12 EPI portant une ou plusieurs marques de repérage ou de signalisation concernant directement ou indirectement la santé et la sécurité	

**Avertissement — D'autres exigences et d'autres Directives UE peuvent être applicables aux produits relevant du domaine d'application de la présente Norme internationale.**

Deuxième édition  
2015-07-01

---

---

## **Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes**

*Protective clothing for use in welding and allied processes*



Numéro de référence  
ISO 11611:2015(F)

© ISO 2015